



## Compte rendu du Conseil Municipal Du 20 février 2014

Le conseil municipal de la commune d'Onlay, dûment convoqué, s'est réuni en mairie le 20 février 2014 à 19h sous la présidence de Mr Dominique MATHELIN, Maire.

Etaient également présents : Daniel MARTIN, Paul BAYARD, Odile MARCEAU, Jean-François ROLLAND, Mrs Bernard GENTY, Philippe MEMET

Pouvoir de Monsieur Patrice THIBAUDIN à, Monsieur Bernard GENTY

Pouvoir de Madame Jeannette PASTIJN à Monsieur Daniel MARTIN

Absent excusé: Monsieur Pascal THIBAUDIN

Absente: Madame Josette BELIN

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté à l'unanimité. Mr Paul BAYARD est nommé secrétaire de séance.

### **1°/ Compte administratif 2013**

*Compte établi en fin d'exercice retraçant les mouvements effectifs en dépenses et recettes de la collectivité.*

Le compte administratif 2013 se solde par un excédent cumulé de 48 261.31 € (Fonctionnement + Investissement), soit 83 560.26 € en excédent de fonctionnement et 35 298.95 en déficit d'investissement.

VOTE 8 VOIX POUR

### **2°/ Compte de gestion 2013**

*Ensemble des documents chiffrés et des pièces des dépenses et recettes, fournit par le comptable public des opérations qu'il a exécutées et centralisées durant une année entière.*

Les écritures étant conformes à celle du compte administratif 2013, les membres du conseil Municipal approuvent le compte de gestion à l'unanimité.

La concordance entre le compte de gestion et le compte administratif est avérée.

VOTE 8 VOIX POUR

### **3°/ Affectation du résultat de fonctionnement 2013**

L'excédent de fonctionnement 83560.26 € est affecté comme suit sur le budget primitif 2014.

- Affectation en réserve en investissement afin de couvrir le besoin de financement :  
53 788.22 €
- Au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté) 29 772.04 €

#### **4° / Redevance orange :**

Monsieur Le Maire donne connaissance au Conseil des modalités financières 2014 pour le calcul de la redevance du domaine Public par Orange. Cette année la somme totale (partie privée et publique) s'élèvera à 2 946.55 €uros (période de location de 2011/2012/2013/2014).

Vote A l'unanimité.

#### **5° / Achat d'une tronçonneuse :**

Le conseil décide de l'achat d'une tronçonneuse.  
Le devis de l'entreprise Rasera d'Autun est accepté.

Vote A l'unanimité.

#### **6° / Subvention comice 2014 :**

Le conseil alloue la somme de 500 euros au comité chargé de construire le char qui défilera à l'occasion du comice agricole du canton, comice qui aura lieu les 8/9/10 août 2014.

Vote A l'unanimité.

Une réunion pour la préparation du char du comice aura lieu ce jeudi 27 février à la salle des fêtes d'Onlay à partir de 18h30.

#### **7 °/ Divers**

**AROE**: (Association des Retraités d'Onlay et des Environs)

Suite à la mise en sommeil courant décembre 2013 de cette association, le conseil autorise Monsieur le Maire à faire les démarches nécessaires afin d'obtenir de la responsable de l'AROE les justificatifs des dépenses effectuées avec la subvention de la commune.

Pour pallier à la mise en sommeil de l'association AROE, une salle est mise à disposition par la mairie chaque mardi après-midi de 14h à 18h, pour maintenir une activité sous couvert de l'association ADERSM.

**Nous vous rappelons qu'il est important de procéder aux contrôles de vos assainissements, en vous inscrivant auprès de Test Ingénierie au 01.60.07.07.07. L'agence de l'eau ne nous versera la subvention qu'à la seule condition que tous les contrôles aient été effectués. Cette subvention nous permettra de vous rembourser une partie de la somme que vous aurez réglé.**

Les élections municipales auront lieu les dimanches 23 et 30 mars.

Les personnes intéressées par la tenue du bureau de vote, peuvent s'inscrire en mairie.

L'ordre du jour étant épuisé Monsieur le maire lève la séance à 20h45.

## INFORMATIONS DIVERSES

L'assemblée générale de l'association ADERSM (Association DÉcouverte et Réhabilitation en Sud Morvan) aura lieu vendredi 28 février 2014 à 19 h à la salle des fêtes d'Onlay, suivie d'un buffet froid.

Le ramassage des petits encombrants aura lieu le vendredi 7 mars 2014, pensez à vous inscrire avant le mardi 4 mars en mairie (toute la journée), ou à l'agence postale jusqu'au mercredi 5 mars.

Le Bibliobus passera à Onlay le **lundi 24 mars 2014 à 14h**. Par ailleurs de nombreux livres sont à votre disposition à la bibliothèque de la mairie.

### PISCINE DE CHATEAU-CHINON

#### **Jours et heures d'ouverture au public :**

**Du 09/12/2013 au 21/03/2014**

**(sauf vacances scolaires)**

Lundi de 09h00 à 12h00 et de 15h30 à 18h00

Mardi de 16h00 à 18h30

Mercredi de 09h30 à 10h30 et de 14h00 à 18h00

Jeudi de 13h30 à 15h30 et de 16h30 à 18h00

Vendredi de 9h00 à 10h30

Pendant Les vacances scolaires de février, du lundi 24 février au vendredi 7 mars, la piscine municipale de Château-Chinon-Ville sera ouverte du lundi au vendredi, de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h (évacuation du bassin à 17 h 30). Tarifs : adulte à partir de 12 ans, 2,40 € ; étudiant sur présentation d'un justificatif, 1,60 € ; enfant de 6 à 12 ans, 1,90 € ; gratuit pour les moins de 6 ans. Carte abonnement pour les 6 à 12 ans, 19 € pour douze entrées. Carte abonnement adulte, à partir de 12 ans, 24 € pour douze entrées.

Tél 03.86.85.16.13

## MAISON DE LA SOLIDARITE

6 Place Notre Dame 58120 CHATEAU CHINON

Téléphone standard 03.86.85.29.21

Fax 03.86.85.01.95

Mail : maisondelasolidarite@hotmail.fr

Accueil du Lundi au Vendredi de 8 H 30 à 12 H 30 et de 13 H 30 à 17 H 30

La maison de la solidarité regroupe plusieurs organismes :

**UTAMS** Tél 03.86.79.47.40

**CENTRE SOCIAL** Tél 03.86.85.18.66

**MISSION LOCALE RURALE DU PAYS NIVERNAIS MORVAN** (Appeler le standard)

**CAISSE PRIMAIRE D"ASSURANCE MALADIE (CPAM)** : Ouvert lundi - mardi - jeudi - vendredi de 8h30 à 12h30

**SOLIDARITE 58** - Responsable : Vanessa ANDRIOT Tél 06.08.52.00.05

**MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION (MDEF)** (Appeler le standard)

**POLE EMPLOI** (Appeler le standard)

**CHAMBRE DES METIERS** - Responsable : Daniel LOPEZ - Tél 06.98.05.19.46 ou appeler le standard

**MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE (MSA)** - Assistant Social : M. KONUK (appeler le standard)

### PERMANENCES POUR LES USAGERS

#### **POLE EMPLOI**

Sur RDV au 39.49.(fermé le jeudi après-midi)

#### **BOUTIQUE DE GESTION (création d'entreprise)**

Le jeudi sur rendez-vous au 03.86.21.41.71.

#### **ARMEE DE TERRE**

2<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois de 13 h 30 à 16 h 30 avec ou sans RDV au 03.86.59.95.90. (de septembre à juin)

#### **ASSOCIATION NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE ADULTE**

Sur rendez-vous au 03.86.90.92.90.

**CONSEIL DEVELOPPEMENT HABITAT URABANISME - C.D.H.U. – 5 BOULEVARD  
ST EXUPERY – 58000 NEVERS - 03.86.36.01.51.**

1<sup>ER</sup> mardi de 11 h 00 à 12 h 00 sur RDV au 03.86.36.01.51.

**CENTRE INTER - INSTITUTIONNEL DE BILANS DE CCOMPETENCES (CIBC) –  
tél : 03.86.93.00.20.**

Sur RDV

**PERMANENT ADMINISTRATIF DE LA CAF**

2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredi de 09 h 00 à 12 00 (sans RDV)

**CAP EMPLOI RESSOURCES - INSERTION PROFESSIONNELLE TRAVAILLEURS  
HANDICAPES – tél : 03.86.59.71.29.**

1 jeudi sur 2 sur convocation de 9 h 00 à 16 h 00

**ASSISTANTE SOCIALE DE LA CARSAT – tél : 03.86.21.69.24.**

2<sup>ème</sup> mardi le matin sur RDV

**MEDECINE DU TRAVAIL DE LA MSA – tél : 03.86.93.50.63.**

1<sup>er</sup> mercredi le matin sur convocation

**CENTRE DE PLANIFICATION – tél : 0800580000**

Tous les jeudis de 12 h 00 à 14 h 00 avec ou sans RDV

**ALCOOLOGIE TOXICOMANIE TABACOLOGIE CENTRE DE SOINS ET DE  
PREVENTION (ANPPA)– tél : 03.86.61.56.89.**

1 mardi sur 2 de 9 h 00 à 18 h 00 sur RDV

**ANDAVI (Association Nivernaise d'Aide aux Victimes) - tél : 03.86.36.67.83.**

Tous les vendredis de 10 h 00 à 12 h 00 sans RDV